

Selon les premiers éléments sur la production céréalière, comment s'annonce le bilan de cette campagne ?

Cette campagne s'annonce bonne. Au sud les superficies cultivées sont en augmentation de même que le nombre de celles reliées au réseau électrique.

Au mois de mai, au sud de la wilaya Khenchela dans la région de Nemecha une tempête a cependant provoqué un phénomène de verse dans les champs de blé, mais ce phénomène est resté localisé.

Les régions du centre et de l'est du pays ont reçu des pluies régulières contrairement à l'ouest. Ainsi, par exemple le sud de la wilaya de Tiaret est en partie sinistrée.

Le ministre de l'agriculture a parlé de " récolte excellente" au Sud avec des rendements " très prometteurs". Cette récolte pourra-t-elle compenser le déficit qu'enregistrent certaines wilayas du Nord ?

En effet, au sud plusieurs facteurs concourent à une récolte excellente : augmentation des surfaces emblavées, acquisition progressive de savoir-faire de la part des nouveaux investisseurs et fort soutien des pouvoirs publics. Cela, à travers les prix à la production, l'électrification, les subventions sur l'achat de matériel, les engrais et les semences. A cela il faut ajouter l'important soutien logistique de l'OAIC au moment de la récolte.

Lors de la préparation de la moisson, le ministère de l'Agriculture faisait état de prévisions d'une récolte au sud de 3 à 4 millions de quintaux sur un total de 30 à 40 millions de quintaux récoltés les bonnes années au nord. Aussi, la récolte au sud ne peut compenser le déficit enregistré par des wilayas à l'ouest du pays. Certes, on peut s'attendre à de plus grandes quantités de blé provenant du sud mais lorsque l'objectif d'un million d'hectares irrigués sera atteint.

Il faut cependant préciser une chose : la céréaliculture au sud permet de contribuer à la disponibilité en semences des régions sinistrées au nord.

Comment expliquer les écarts de production entre les wilayas ?

Ces écarts peuvent s'expliquer par le niveau des pluies, la qualité des sols, le savoir-faire des agriculteurs et leurs stratégies respectives. Il n'y a rien de commun entre une exploitation moderne dans la région de Constantine qui utilise des herbicides, voire des fongicides et une autre où le blé est semé à la volée sans plus aucune intervention jusqu'à la récolte. C'est le cas dans les zones

marginales où l'agriculteur accorde plus d'importance aux moutons qu'aux céréales.

Ces écarts se traduisent par des situations dramatiques. A Oued Lili (Tiaret), depuis 2017, il y a eu 5 années sèches et 2 moyennes. Des agriculteurs demandent effacement de leurs dettes. Actuellement le wali a demandé à la Banque (BADR) d'étudier les cas où un échelonnement des dettes est possible.

Pour ces exploitations, il s'agit d'étudier comment réduire leurs charges de mécanisation. Dès 2010 à Sétif la ferme pilote Sersour a abandonné le labour au profit du semis direct faisant passer ces charges de 8 750 DA/hectare à seulement 4 500 DA/ha alors que le rendement a même augmenté de 2 à 3 quintaux. Cette démarche pourrait être proposée par les banques aux exploitations demandant un ré-échelonnement de leurs dettes. Il en va de la survie des exploitations soumises à des sécheresses récurrentes.

Dans des zones marginales, comme au sud de Khenchela, des producteurs n'ont pas attendu l'aide des banques. Elles se sont engagées dans la valorisation de leur récolte en la transformant en blé vert grillé ou « Frik ».

Afin de venir en aide à ces exploitations ne serait-il pas possible que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) les oriente vers des activités complémentaires comme la production de semoule et de pâtes alimentaires par l'acquisition de matériel semi-professionnel.

Quelles solutions adopter en matière d'irrigation pour réduire ces écarts et quid justement du programme mis en place par le secteur ?

Au sud, outre le programme de rattachement des zones de production au réseau électrique, il est prévu d'augmenter les surfaces irriguées pour arriver à un million d'hectares.

Au nord, l'irrigation d'appoint des céréales est souhaitable, mais on ne peut la généraliser à toutes les exploitations du nord pour une raison simple : il n'y a pas assez d'eau.

Pour irriguer en période de sécheresse, il faut trouver des ressources suffisantes en eau. Dans le cas de la wilaya de Tiaret, en 2024 le barrage de Bekhadda ne suffisait pas à assurer l'adduction en eau potable des populations. Quant aux eaux souterraines, le rabattement des nappes était tel que les services de l'hydraulique ont interdit tout prélèvement et nouveau forage dans les « zones

rouges ». D'autant plus que des bénéficiaires de forage pour des débits de 3 L /s prélevaient en fait 10 à 15 L/s.

Suite aux décisions prises en Conseil des ministres de développer l'utilisation des eaux traitées, il est prévu par exemple à Tiaret de faire appel aux 4 stations locales d'épuration des eaux pour assurer une irrigation d'appoint.

Cependant, cette année il a fait si chaud, que l'irrigation d'appoint qu'a démarré un agriculteur de la wilaya de Relizane a dû être permanente, comme dans le cas du sud.

Par ailleurs, la demande en eau ne concerne pas seulement les céréales. En 2024, le wali avait énoncé les priorités : les étables, les vergers puis les céréales. Il s'agit de prendre en compte également les besoins des producteurs de pomme de terre et d'oignon. Pour ces cultures, le passage de l'irrigation par kit d'aspersion à celle du goutte à goutte constitue un moyen d'économiser la ressource en eau.

Ces dernières années, dans la wilaya de Boumerdes des propriétaires de vergers ont pris l'initiative de créer de petites retenues d'eau. Dans les zones steppiques, il existe une tradition d'édifier des « Sed » de dérivation pour l'épandage des crues d'oueds. Une technique qui demande peu de moyens, certains experts préconisent même l'utilisation de big bag remplis de sable et galets.

A l'avenir, il faudrait envisager de demander à tout bénéficiaire de forage de contribuer à la collecte des eaux de pluie selon les solutions locales préconisés par les services de l'hydraulique.

Une dernière question : atteindre l'autosuffisance en blé dur en 2026 est-il réalisable ?

Oui cela est réalisable et d'ailleurs cela vient d'être annoncé par Youcef Cherfa, le ministre de l'Agriculture.

Cette réalisation a été possible avant tout par le soutien de l'Etat à la filière céréales, notamment à travers les prix à la production.

A la production du nord est venue s'ajouter celle du sud. Le président Abdelmadjid Tebboune a eu l'occasion de faire remarque que le passage du rendement moyen actuellement de 17 quintaux à 30 quintaux sur 3 millions d'hectares emblavés permettrait de couvrir les besoins nationaux en blé tendre.

Il s'agit d'un défi qui passe par la rationalisation des pratiques agricoles avec le choix de variétés à haut rendement et le choix d'outils qui permettent de

conserver l'humidité du sol et ainsi gagner 3 à 4 semaines de résistance à la sécheresse. A cela, devrait être développé des actions pour la restauration de la fertilité des sols par la restitution au sol d'une partie de la paille ou la présence de prairies temporaires dans les rotations. Il y a une autre façon de cultiver les céréales en sec, mais cela nécessite des moyens en recherche-développement conséquents.

Il faut noter ces dernières années le développement du réseau de grainetiers liés au secteur de l'agro-fourriture ; en plus des produits vendus aux agriculteurs, ils contribuent à des actions de vulgarisation.

Qu'en est-il pour l'orge ?

Du fait de son utilisation dans l'alimentation des moutons, l'orge est très demandée. Certains agriculteurs préfèrent la vendre aux éleveurs plutôt qu'aux CCLS pour une question de prix.

Cette tendance est grave car elle réduit les quantités de semences certifiées mise sur le marché par les CCLS. Des semences triées et traitées et donc très demandées pour leur qualité. Il n'est pas possible de les importer car elles ne sont pas produites à l'étranger alors qu'elles sont particulièrement adaptées au terroir.

Cependant par patriotisme, de nombreux éleveurs livrent leur récolte aux CCLS et ne manquent pas de rappeler à leurs collègues les subventions que leur accorde l'Etat.

Pour soulager les agriculteurs, les CCLS ont mis en place des « couloirs verts ». En cas d'attente, ce dispositif donne la priorité aux agriculteurs de passer en premier lorsqu'ils viennent livrer de l'orge. Il a également été proposé le transport gratuit des récoltes entre le champ et les silos des CCLS.

Celles-ci peuvent cependant compter sur le concours des fermes pilotes du secteur public et de celles des filiales agricoles de Cosider, Madar ou Sonatrach qui livrent la totalité de l'orge qu'elles produisent.

En plus de l'offre, il est possible d'agir sur la demande en orge. Le plus souvent la viande de mouton mise sur le marché est particulièrement grasse. En cause, des rations trop riches en orge et pauvres en azote du fait du manque de fourrages verts. Une des solutions serait de recourir à l'utilisation de l'urée produite localement par Sonatrach comme préconisée par la recherche agronomique.

Vers la fin des années 1970, des enseignants algériens ont pris la relève des personnels étrangers à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA). Certains revenaient de France où ils avaient fait leur thèse sur l'utilisation de l'urée comme complément azoté des rations des vaches et moutons. Un thème à l'époque en vogue suite à l'arrêt brutal des exportations de soja américain vers l'Europe. A leur retour en Algérie, ces enseignants ont adopté cette technique aux conditions locales. Sa vulgarisation permettrait de réduire les quantités d'orge donnée aux animaux et ainsi diminuer la pression sur le marché.

Le président Tebboune a eu l'occasion de dire que « l'agriculture est une science », il est temps de traduire ce principe sur le terrain.